

## Projet de dépôt définitif de poussières d'aciérage à Contrecoeur par Mittal Canada inc.

Dossier : 6212-02-008

### Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 6 juin au 21 juillet 2007

La période d'information et de consultation publiques concernant le *Projet de dépôt définitif de poussières d'aciérage à Contrecoeur par Mittal Canada inc.* a pris fin le 21 juillet 2007. Conformément au mandat qui lui a été confié le 24 mai 2007 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 6 juin au 21 juillet 2007, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

---

---



## Le projet

### Justification et description

La compagnie Mittal Canada inc. propose l'aménagement d'un lieu de dépôt définitif d'élimination de 600 000 m<sup>3</sup> de poussières d'aciérage qu'elle prévoit produire au cours des 20 prochaines années. Cet aménagement occuperait une superficie de 120 000 m<sup>2</sup> sur les terrains de la compagnie. Le lieu de dépôt définitif comprendrait, entre autres, l'excavation et l'aménagement de quatre cellules au fur et à mesure selon les besoins de la compagnie, la construction d'un chemin d'accès et d'une rampe de déchargement, l'installation d'un système de captation du lixiviat et d'un système de détection de fuite. Des fossés de captation des eaux de ruissellement extérieures aux cellules seraient également mis en place.

L'aménagement de la première cellule du dépôt définitif pourrait débuter à l'été 2008 pour une mise en service en septembre 2008. Les coûts de construction et d'exploitation pour l'ensemble de la durée de vie du projet sont évalués entre 30 et 38 millions de dollars.

(Extrait du communiqué émis le 6 juin 2007)

### Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation publiques proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information, à partir de conversations téléphoniques ou de lettres et de messages électroniques adressés au BAPE ainsi que des registres déposés dans les centres de consultation.

#### Le projet

- Le coût à la tonne pour éliminer les poussières d'aciérage et la quantité de poussières présentement sur le site ;
- la justification du besoin de construire de nouvelles cellules pour stocker les poussières ;
- la provenance des poussières qui seront enfouies sur le site de la compagnie et l'assurance que les poussières stockées ne proviennent que des aciéries de Mittal Canada inc. ;
- la définition du concept de dépôt définitif ;
- le dépassement occasionnel du lixiviat.

#### L'environnement

- La solution mise en place pour empêcher que le vent ne soulève les poussières ;
- la gestion du lixiviat et la manière d'en disposer ;
- la qualité des eaux souterraines et de surface ;

- le recyclage des poussières d'aciérage présentement au lieu de l'enfouissement dans une perspective de développement durable ;
- les solutions environnementales envisagées pour disposer des poussières d'aciérage et le coût des solutions existantes ;
- la performance et le suivi de l'exploitation des cellules existantes ;
- l'historique de conformité des cellules existantes (eau, air, etc.) ;
- l'émission ou non d'avis de non-conformité par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs au sujet de la performance des cellules existantes ;
- les actions entreprises lorsque la cellule est pleine.

#### **L'éventualité de la fermeture du site**

- La possibilité d'utiliser le sol pour la construction une fois que la cellule est pleine ;
- la zone d'enfouissement condamnée à demeurer vacante après la fermeture d'une cellule ;
- la responsabilité de l'entreprise si elle cesse ses activités dans 50 ans ;
- la capacité de remettre le site d'enfouissement à son état original avec les fonds en fiducie post-fermeture.

#### **Les autres questions**

- Le lieu de résidence des gestionnaires de Mittal Canada inc.;
- la possibilité de remise en valeur économique des métaux qui se trouvent dans les poussières d'aciérage ;
- la probabilité que la valeur économique des poussières puisse être suffisante pour justifier leur transport hors site pour en faire le traitement ou pour permettre l'implantation d'usines pour les traiter sur place.

## **Les activités d'information et de communication**

### **Les centres de consultation**

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans les centres de consultation suivants :

<b>Centre</b>	<b>Adresse</b>
Bibliothèque municipale de Contrecoeur (ouvert jusqu'au 4 juillet seulement)	5000, rue Marie-Victorin, Contrecoeur
Mairie de Contrecoeur	5000, rue Marie-Victorin, Contrecoeur

## Le site Internet

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

## La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
5 juin 2007		Les 2 Rives
7 juin 2007	La Presse	
7 juin 2007	Le Soleil	
18 juin 2007		Les 2 Rives

## Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
6 juin 2007 Annonce du début de la période d'information et de consultation publiques	Médias écrits et électroniques de la Montérégie	138	Site du BAPE
3 juillet 2007 Rappel de la tenue de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de la Montérégie	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

## La séance d'information

<b>Date</b>	Le mardi 4 juillet 2007
<b>BAPE : Animation</b>	Mélissa Poirier
<b>Accueil et prise de notes</b>	Clémence Plourde
<b>Promoteur</b>	Denis Fraser, président et chef de la direction Jean Lavoie, directeur de l'environnement Jean-Paul Schaack, vice-président Approvisionnement et Environnement
<b>Assistance</b>	25 personnes
<b>Durée</b>	1 h 30

## La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information et de consultation publiques. Le projet a fait l'objet de deux articles dans l'hebdomadaire *Les 2 Rives*, l'un d'eux reprend le communiqué dans son ensemble et l'autre relate les principales préoccupations soulevées par les citoyens lors de la séance d'information du 4 juillet dernier.

Québec, le 24 juillet 2007

Mélissa Poirier, conseillère en communication, chargée du dossier (en remplacement de Catherine Roberge)  
En collaboration avec Clémence Plourde, technicienne en administration